

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2011 : 20H30

Présents : DUQUEROIE J., HAUTION G., AUBINEAU F., PINGAULT G., MORISSET J.Y, MASSONNIERE C., BOIREAU D., PUISSESSEAU F.

Absents excusés : BALLEST H., COGNAC M., GAUTHIER J.C.

Secrétaire de séance : Cécile MASSONNIERE

- Mr GABARD, de la Société S.G. Environnement basée à CHAMPNIERS, présente au Conseil Municipal l'étude réalisée pour l'assainissement global de l'Ecole, de la Mairie, de la Salle des Fêtes et du logement locatif.

- La proposition de l'entreprise BARRE présentée par Yves RIVAUD concernant le test d'un produit « grave émulsion », nouvel enrobé calcaire, plus résistant que l'enrobé noir est acceptée par le Conseil.

- La journée chemins initialement prévue le 19 novembre aura finalement lieu le 26 novembre 2011.

- Suite à une demande des riverains, un miroir sera installé « Chez Andrault ». Jean-Yves MORISSET et Francis AUBINEAU sont chargés d'étudier les différentes possibilités d'emplacement.

- Monsieur le Maire lit au Conseil Municipal une circulaire concernant l'élagage des arbres situés le long des voies communales et des chemins ruraux. Cette circulaire sera affichée sur les panneaux d'information.

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement du projet « Fontaine – aire de Loisirs », après les rencontres avec Mmes POISSON et MICHEL du Comité Départemental du Tourisme, Mr CERNIAULT de l'Agence Technique Départementale et de quatre élèves du Lycée du Roc Fleuri de Ruffec. Les travaux devraient commencer fin Novembre 2011. Le projet est toujours consultable en Mairie sur rendez-vous avec le Maire.

- Un amendement du sénateur Jean ARTHUIS, Président de la Commission des Finances, prévoit l'abaissement de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de 1% à 0,9 %.

Cette décision ampute les ressources du service public de la formation de 33,8 millions d'euros par an et ce dès 2012.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, formule le vœu que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au C.N.F.P.T. par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

- Francis AUBINEAU, responsable du piégeage sur la Commune, annonce au Conseil que le piégeage annuel des ragondins aura lieu du 6 au 20 Novembre 2011.